

ministre dirait-il à la Chambre comment il a réagi à la demande insolite de quelque 360 professeurs, en majeure partie de l'Université de Toronto, voulant qu'on interdise l'envoi d'armes aux États-Unis d'ici à ce que les Américains se soient retirés du Vietnam?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, l'entretien que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, moi-même et la délégation en question avons eu était confidentiel. La délégation m'a laissé une lettre à laquelle j'ai dit devoir me faire un plaisir de répondre par écrit. Je pourrai peut-être alors, si les professeurs m'y autorisent, déposer et leur lettre et notre réponse.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne comprends rien à ces réunions confidentielles, mais l'article publié dans les journaux était rédigé en ces termes:

Le professeur Hughes...

Il s'agit apparemment de celui qui a précocement ou formulé cette idée.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le très honorable représentant sait, bien entendu, qu'il peut faire allusion à des déclarations publiées dans les journaux, mais qu'il ne peut les citer en guise de préambule à une question.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je poserai alors la question plus directement. Le premier ministre a-t-il laissé entendre, comme le signale le professeur Hughes, qu'il était favorable à la proposition concernant l'interdiction des armes?

Le très hon. M. Pearson: Non, monsieur l'Orateur. J'ai déclaré que je comprenais le point de vue de la délégation et son désir qu'on mette fin à la guerre du Vietnam, mais je n'ai manifesté aucun intérêt spécial à l'égard de cette requête particulière. En fait, au cours de notre entretien à ce sujet, j'ai signalé que l'exportation d'armes et de matériel de défense aux États-Unis était prévue aux termes de notre accord concernant le partage du matériel de défense conclu avec ce pays et que nous n'avions pas l'intention de l'abroger.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le premier ministre ne trouve-t-il pas que des groupes comme celui-là et les Canadiens en général auraient tout avantage à ce que le gouvernement énonce clairement une fois pour toutes sa politique et son point de vue sur la question du Vietnam, en définissant la position si incertaine qu'a adoptée le Canada jusqu'ici?

Le très hon. M. Pearson: Nous l'avons fait plus d'une fois à la Chambre et ailleurs.

Le très hon. M. Diefenbaker: Personne n'y voit clair.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Les 360 professeurs ont signalé dans leur pétition que le Canada vend actuellement chaque année pour environ 300 millions d'armements aux États-Unis sous l'empire des accords communs de la production de défense, et ils demandent que le Canada imite la Suède et cesse ses expéditions jusqu'à la fin de l'intervention au Vietnam; le gouvernement est-il favorable à cette proposition? Fera-t-il bientôt une déclaration à la Chambre pour faire connaître sa décision?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas pour politique de mettre fin aux exportations de matériel de défense que nous expédions aux États-Unis ou à d'autres alliés de l'OTAN aux termes de nos accords avec eux. Selon un rapport, ces expéditions ont connu une hausse de 82 p. 100. A vrai dire, l'augmentation n'a été que de 20 p. 100 depuis 1965, alors que les importations canadiennes de matériel de défense en provenance des États-Unis se sont accrues de 120 p. 100.

L'hon. M. Starr: A quoi nous préparons-nous?

[Français]

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre à ce sujet. Comme la vente de nos armements aux États-Unis a augmenté, semble-t-il, de 82 p. 100 en 1966, le gouvernement n'a-t-il pas l'intention de demander la modification des accords canado-américains relatifs à la production de défense, afin que nos revendications pour la paix au Vietnam ne soient pas de la pure rhétorique et que notre participation à la Commission internationale de contrôle soit plus conséquente et efficace?

M. l'Orateur: Je ne crois pas que l'honorable député pose une question. Il me semble que c'est une déclaration qu'il fait, ou plutôt des représentations, au premier ministre. Je ne crois pas que la question, si cela en est une, soit recevable.

[Traduction]

M. E. Nasserden (Rosthern): Je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Comme il a reconnu que les ventes de matériel de défense du Canada aux États-Unis ont augmenté de 20 p. 100 et que nos achats de matériel aux États-Unis ont augmenté de 120 p. 100 l'an dernier, pourrait-il dire à la Chambre si c'était le but visé lorsque le Canada a signé l'accord sur le partage de la production de défense?